

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE PRANZAC****Séance du 03 avril 2024****NOMBRE DES MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

L'an deux mil vingt-quatre et le trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PRANZAC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle communale de PRANZAC, sous la présidence de Monsieur Bernard TERRADE, Maire.

Date de la convocation : 21 mars 2024

Présents : Mmes, MM. Bernard TERRADE, Antonio GONZALEZ, Danielle BENELLI, Michel VALLADE, René FORT, Fanny MERCIER, Johann MOREAU, Vanessa CORBINEAU, Mathieu SAUVAGE, Arnaud TROUSSELIER, Luc GARITEY

Excusés : Mesdames Karine DEVAUT, Carla DE OLIVEIRA, Karine RONCIN et Evelyne PICHON

Pouvoirs : Karine DEVAUT donne pouvoir à Bernard TERRADE
Karine RONCIN donne pouvoir à Michel VALLADE
Carla DE OLIVEIRA donne pouvoir à Danielle BENELLI

Monsieur Michel VALLADE a été désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 2024_04_11

ENQUÊTE PUBLIQUE SYBTB-PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE GESTION-AVIS

Monsieur le Maire rappelle que la mairie a été destinataire le 26 février 2024 de l'ensemble des documents relatifs à l'enquête publique lancée par le Syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SyBTB) concernant le programme pluriannuel de gestion 2024-2033 afin d'obtenir la déclaration d'intérêt générale du projet.

A cet effet, un état des lieux a été réalisé en amont de cette enquête publique permettant d'établir que 598 kilomètres de cours d'eau sont gérés par le SyBTB et identifiant les enjeux qui constituent le socle de la future stratégie et a fortiori la politique publique d'intervention : *sécurité des biens et des personnes, milieu naturel et biodiversité, gestion quantitative de l'eau, gestion qualitative de l'eau, activité économique et de loisirs.*

Au terme de cet état des lieux, 10 grandes thématiques ont été identifiées : inondations, zones humides, hydrologie, continuité écologique, hydromorphologie, abreuvement, espèces exotiques envahissantes, ripisylve, communication et sensibilisation, animation du programme. Une démarche de concertation a été instaurée entre les partenaires techniques de l'eau et les élus locaux afin d'y définir 26 actions à mener pendant ce nouveau programme de travaux (cf : le tableau récapitulatif joint à la présente délibération).

L'ensemble des travaux est estimé à 15 400 000 € TTC avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Département de la Charente, la Région Nouvelle-Aquitaine et les propriétaires volontaires.

Le SyBTB est conscient que les actions prévues auront une incidence ponctuelle sur le milieu aquatique ; néanmoins ce sera négligeable par rapport à l'amélioration générale de l'état des cours d'eau au terme de la réalisation des travaux.

Compte tenu de la prise de connaissance du dossier en amont de cette réunion,

Après avoir entendu cet exposé, et délibération :

Les membres du conseil municipal émettent un **avis favorable** au projet de programmation pluriannuel de gestion 2024-2033 du Syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure.

POUR = 14 CONTRE = 0 ABSTENTION = 0

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE,

LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

Le Maire,
Bernard TERRADE